

Gouvernement du Québec

Décret 235-2001, 8 mars 2001

Concernant l'abrogation de certains décrets relatifs à des ministres délégués

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE les décrets n^{os} 1201-98 du 23 septembre 1998, 1510-98 et 1512-98 du 15 décembre 1998 soient abrogés.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

35739

Gouvernement du Québec

Décret 236-2001, 8 mars 2001

CONCERNANT la nomination des adjoints parlementaires

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Michel Létoumeau, député de la circonscription électorale d'Ungava à l'Assemblée nationale, et monsieur David Payne, député de la circonscription électorale de Vachon à l'Assemblée nationale, soient nommés adjoints parlementaires au premier ministre ;

QUE monsieur Robert Kieffer, député de la circonscription électorale de Groulx à l'Assemblée nationale, et madame Lucie Papineau, secrétaire d'État aux Régions-ressources et députée de la circonscription électorale de Prévost à l'Assemblée nationale soient nommés adjoints parlementaires à la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances ;

QUE madame Lyse Leduc, députée de la circonscription électorale de Mille-Îles à l'Assemblée nationale, soit nommée adjointe parlementaire au ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux ;

QUE monsieur Michel Côté, député de la circonscription électorale de La Peltre à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique ;

QUE monsieur Claude Boucher, secrétaire d'État aux Infrastructures municipales, délégué régional de l'Estrie et député de la circonscription électorale de Johnson à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire à la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole ;

QUE monsieur Jean-François Simard, député de la circonscription électorale de Montmorency à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse ;

QUE madame Manon Blanchet, députée de la circonscription électorale de Crémazie à l'Assemblée nationale, soit nommée adjointe parlementaire au ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale ;

QUE monsieur André Pelletier, député de la circonscription électorale d'Abitibi-Est à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre des Transports ;

QUE monsieur Guy Lelièvre, député de la circonscription électorale de Gaspé à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles ;

QUE monsieur Jean-Guy Paré, député de la circonscription électorale de Lotbinière à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;

QUE monsieur Normand Jutras, député de la circonscription électorale de Drummond à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de la Justice ;

QUE monsieur Gabriel-Yvan Gagnon, député de la circonscription électorale de Saguenay à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre de l'Environnement ;

QUE monsieur André Boulerice, secrétaire d'État à l'Accueil et à l'intégration des immigrants et député de la circonscription électorale de Sainte-Marie-Saint-Jacques à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire au ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ;

QUE monsieur Léandre Dion, député de la circonscription électorale de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, soit nommé adjoint parlementaire à la ministre d'État à la Culture et aux Communications ;